

# Evaluation sociologique du plan d'action régional tétras-lyre

## Synthèse

Synthèse produite par Coralie Mounet, UMR PACTE 5194.

Sur la base du stage effectué par Bruno Barnoud en 2015. Encadrement professionnel du stage : Estelle Lauer, FDCI. Encadrement académique du stage : Coralie Mounet, UMR PACTE. Comité de suivi du stage : DREAL, Région Rhône-Alpes, OGM, FDCI, PACTE.

## Sommaire

Introduction.....	3
Résultats principaux et plan de la synthèse.....	6
I. Un collectif créé autour du PATLY .....	7
a. Une problématisation initiale fédératrice.....	7
b. Les effets de la problématisation .....	10
Innovation sociale .....	10
Structuration du réseau .....	12
c. En guise de conclusion intermédiaire .....	15
II. Une perte de la problématisation.....	17
III. Des acteurs périphériques.....	20
a. Des acteurs « protecteurs de la nature ».....	20
b. Les acteurs des Alpes du Sud.....	22
c. La forêt.....	24
IV. Le PATLY au-delà du PATLY .....	26
V. Perspectives.....	28

## Introduction

Le plan d’actions pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats (PATLY) a été initié par la DREAL et la Région Rhône-Alpes en 2009 pour les Alpes du Nord. L’animation avait alors été confiée à l’observatoire des galliformes de montagne (OGM). L’objectif initial du PATLY était la conservation du tétras-lyre (TLY) via la conservation de ses habitats, induisant la nécessité de fédérer et co-construire les actions par le biais d’un élargissement du réseau de l’OGM à de nouveaux acteurs dont les gestionnaires d’espaces naturels (alpagistes, domaines skiables...).

Entre 2009 et 2015, année de l’évaluation du PALTY, plusieurs étapes ont pu être identifiées (cf. [Figure 1](#) ci-dessous).

- Phase d’élaboration du PATLY, en 2009, avec l’élargissement des domaines de compétences de l’OGM (de la connaissance au soutien à la gestion) et l’arrivée de nouveaux acteurs (Domaine Skiable de France, services alpages, associations de protection de la nature, etc.)
- Phase de mise en œuvre des actions de 2010 à 2014,
- Elargissement aux acteurs des Alpes du Sud en 2014.

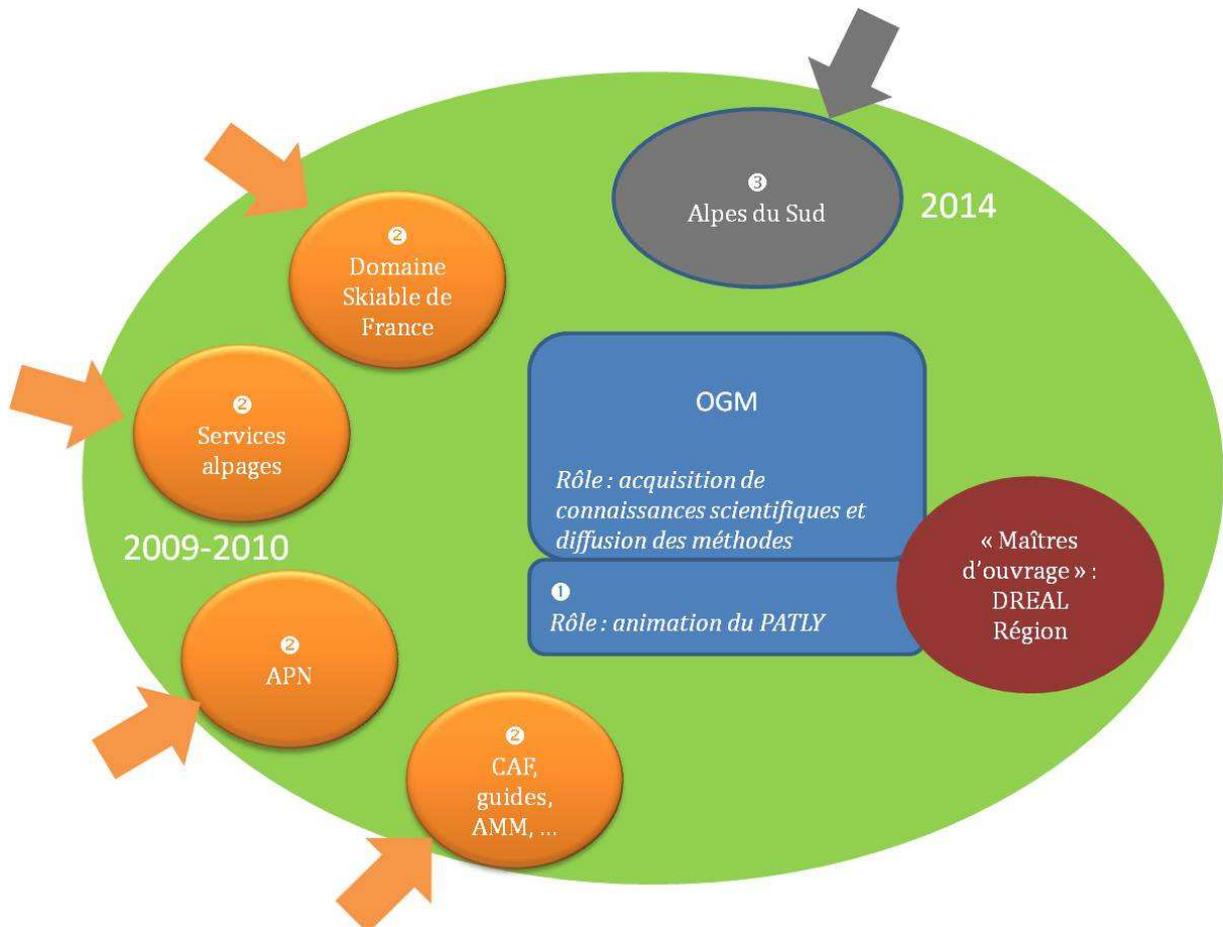


Figure 1. Le PATLY : différentes étapes et organisation

Dans le cadre de l'évaluation du PATLY, un stage de Master 2, effectué par Bruno Barnoud, a consisté à mener une enquête qualitative en sciences humaines et sociales sur les effets sociaux du plan d'actions. Plus précisément, le stage visait, par le biais d'entretiens semi-directifs menés auprès des partenaires porte-parole, c'est-à-dire des membres du comité de pilotage, représentants des structures impliquées, à répondre à plusieurs questionnements initiaux.

- Comment et pourquoi les partenaires ont-ils (ou n'ont-ils pas) adhéré au plan ?
- Quels ont été les effets « sociaux » de cette adhésion ? En quoi ce plan d'actions a-t-il modifié les pratiques et les représentations des partenaires sur l'environnement et plus spécifiquement le tétras-lyre ? En quoi a-t-il modifié les relations entre les acteurs ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses du plan d'actions ?
- Quelle est la durabilité des mesures mises en place dans le temps ?

L'armature théorique choisie pour appréhender ce questionnement a été principalement celle de l'acteur réseau /sociologie de la traduction (Bruno Latour, Michel Callon). Ce courant s'intéresse à la manière dont un changement ou une innovation peut relier des acteurs (humains et non humains) et créer des collectifs. Le questionnement initial du stage a ainsi été reformulé en une question problématisée.

Existe-t-il une « problématisation » qui fait tenir les partenaires ensemble ?

Cette problématisation a-t-elle évolué au fil du temps et est-elle pérenne ?

*Nous entendons par problématisation le fait de formuler un projet commun, d'une question commune qui permet de faire converger des acteurs vers une action collective. Si la question est générale, elle englobe également les intérêts de chaque acteur. Elle est effectuée par un médiateur qui parvient à intéresser chaque acteur qu'il juge pertinent de faire rentrer dans son projet et dans lequel il lui donne un rôle. La problématisation se base sur le principe que l'implication dans le projet commun amène un jeu à somme positive. Autrement dit, malgré la présence d'enjeux différents, les acteurs gagnent à s'investir dans le projet plutôt que de rester sur leur posture initiale.*

La méthodologie mise en œuvre a consisté à mener des entretiens semi-directifs auprès de 25 acteurs (cf. [Tableau 1](#) et [Tableau 2](#)) et à regrouper un corpus de documents écrits (compte-rendu de réunions au sein du plan d'actions, productions du PATLY, documents écrits par les différents acteurs, etc.). Le corpus, constitué d'entretiens retranscrits intégralement et de documents, a été analysé par le biais d'une analyse thématique, à l'aide d'un logiciel d'analyse thématique, MAXQDA. Il est à noter que selon un principe de confidentialité, les entretiens ont été consultés et analysés uniquement par Bruno Barnoud et Coralie Mounet. Ces données (extraits d'entretiens) sont restituées ici de manière anonyme et ponctuelle pour illustrer l'analyse proposée :

« Les extraits d’entretiens seront présentés avec cette police et entre guillemets. »

Le choix des acteurs à interroger s’est effectué grâce à la méthode dite en « boule de neige » qui consiste à demander à chaque acteur interrogé le nom d’autres personnes pertinentes à contacter pour l’enquête. Une première liste a été établie lors de la pré-enquête menée auprès de cinq acteurs décisionnaires et/ou « historiques » (DREAL, OGM, FDCI, Région Rhône-Alpes), qui a été complétée par un comité de suivi élargi composé de membres du comité de pilotage volontaires puis au fil des entretiens. Le nombre d’entretiens programmé dans le stage étant limité à une vingtaine, le choix des acteurs s’est porté prioritairement sur ceux des Alpes du Nord pour comprendre les processus à l’œuvre dans le cœur initial du réseau. Quelques entretiens complémentaires ont été menés auprès de membres des Alpes du Sud, pour esquisser quelques éléments de compréhension du processus d’extension récente du réseau (cf [Figure 1](#) et [Tableau 2](#)).

Type d’acteurs enquêtés	Nombre
<b>DREAL et Région Rhône-Alpes</b>	4
<b>DDT</b>	1
<b>OGM</b>	3
<b>Monde de la chasse</b>	5
<b>Monde pastoral</b>	3
<b>Domaine skiable de France</b>	1
<b>Gestionnaires d’espaces protégés</b>	5
<b>Associations de protection de la nature</b>	3
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>

Tableau 1 Liste des acteurs interrogés

Répartition géographique des acteurs	Nombre
<b>Alpes du Nord</b>	18
<b>Alpes du Sud</b>	3
<b>Acteurs suprarégionaux</b>	4
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>

Tableau 2. Répartition géographique des acteurs interrogés

*Note sur l’apport des sciences humaines et sociales et de la posture théorique adoptée.*

*Chaque acteur a une vision limitée du réseau d’acteurs auquel il est relié (ici, le collectif formé autour du PATLY) et l’analyse à travers ses propres filtres. Les entretiens permettent de recenser l’ensemble de ces visions, pour obtenir une vue la plus exhaustive possible du collectif. Cette synthèse de restitution présente ce que le stage a permis de comprendre des postures des uns et des autres, sans prétendre à l’exhaustivité. Ce document doit donc être pris comme une mise à plat, à éventuellement compléter par les partenaires, et qui constitue une base pour susciter le débat et alimenter les réflexions dans la construction du prochain PATLY.*

*Ce document propose également, lorsque cela semblait intéressant, des remarques et/ou recommandations qui visent à être mises en discussion.*

## Résultats principaux et plan de la synthèse

- Le plan d'actions pour la conservation du tétras-lyre (PATLY) constitue une innovation à plusieurs titres, par les caractéristiques et le nombre des acteurs impliqués ; par la capacité à fédérer autour d'un animal qui ne pose pas problème a priori ; par sa construction ascendante, etc. (Paragraphe [I](#))
- Le collectif s'est créé grâce à une problématisation initiale, portée par un acteur médiateur légitimé par tous. (Paragraphe [I](#))
- Il manque aujourd'hui une problématisation qui exprime le projet commun fédérateur et le décline dans les intérêts de chacun. Des malentendus apparaissent notamment sur l'objectif du PATLY (conservation TLY, biodiversité, territoires). (Paragraphe [II](#))
- Des acteurs n'ont pas été impliqués à la hauteur des espérances initiales, pour diverses raisons (Paragraphe [III](#))
- Le PATLY est à l'origine d'un collectif qui est devenu la scène de « débordements » vertueux et constructifs ou conflictuels (Paragraphe [IV](#))
- Perspectives (Paragraphe [V](#))

## I. Un collectif créé autour du PATLY

### a. Une problématisation initiale fédératrice

La sociologie de la traduction nous apporte plusieurs éléments de compréhension sur la constitution et la stabilité d'un réseau d'acteurs, que l'on peut mobiliser dans le cas du PATLY.

La problématisation qui, nous le rappelons, est le fait de **formuler un projet commun** ou une question commune, est un préalable à toute action collective convergente. Pour reprendre les propos de Amblard et al. (1996), « *la problématisation est un exercice consistant à faire passer chaque entité d'un contexte, d'une position singulière et isolée, à une acceptation de coopération* »<sup>1</sup>.

Cette problématisation passe par un **médiateur** qui doit disposer d'une **légitimité** aux yeux de tous les membres impliqués par le projet commun. « *Si l'apprenti traducteur s'exprime d'un lieu illégitime aux yeux des autres actants de la situation alors c'est moins la qualité de ce qui sera que lieu d'où elle sera formulée qui importera. On a là une confirmation de l'absence d'essence d'un fait comme énoncé ; sa qualité n'est pas dans son contenu mais dans son processus d'énonciation ou de production* » (Amblard et al., 1996).

La constitution d'un réseau doit, en outre, s'appuyer sur un **principe de transparence** permanente qui permet l'instauration **d'une confiance** chez l'ensemble des acteurs. Il est nécessaire de maintenir toujours « *la visibilité, la lisibilité, l'intelligibilité de ce qui est mis en œuvre dans, par et pour le réseau* » (Amblard et al., 1996). En l'absence de cette transparence, la confiance des acteurs laisse place à la méfiance et potentiellement au sentiment de trahison qui peut être à l'origine de la dislocation du réseau.

Enfin, les alliances et coopérations construites au sein du réseau ne sont jamais stabilisées et sont régulièrement soumises à des **problématisations concurrentes**, capables de disperser le réseau. D'une part, pour maintenir le réseau, le médiateur doit donc être constamment **vigilant** à ce que la problématisation continue à impliquer les acteurs dans le projet commun. Et d'autre part, pour se stabiliser, le réseau doit s'étendre et impliquer toujours plus de membres. **L'allongement du réseau** est donc important pour sa pérennité.

---

<sup>1</sup> Amblard H., Bemoux P., Herreros G., Livian Y.-F., 1996, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil.

Jusqu'à son départ, Yann Magnani a représenté un acteur capable d'impliquer différents acteurs autour des deux projets communs dont il a été l'instigateur, l'OGM puis le PATLY. Sa capacité à fédérer autour de ces projets est notamment liée à ses qualités de ce « médiateur » qui recueille l'unanimité auprès des acteurs impliqués.

« Il n'y avait personne pour contester ce qu'il venait de dire ».

L'efficacité de ce « médiateur » tient en effet à la confiance que lui accordent les acteurs comme à la reconnaissance de sa légitimité (avec notamment la reconnaissance de sa compétence)<sup>2</sup>.

La création de l'OGM puis l'instauration du PATLY constituent deux « problématisations » successives qui ont rassemblé des acteurs de divers horizons. Avec la création de l'OGM, un réseau de « tétraophiles », c'est-à-dire d'acteurs impliqués par l'intérêt qu'ils portent pour le TLY, issus de la gestion et de la protection de l'environnement (des fédérations de chasse aux espaces protégés), s'est construit autour d'un projet commun d'acquisition de connaissances sur le TLY et plus largement sur les galliformes de montagne. Le PATLY, quant à lui, a « rallongé » ce collectif en impliquant, en plus des membres de l'OGM, des acteurs gestionnaires « porteurs de projet d'aménagement », autour de **l'acquisition de connaissances et de la gestion du TLY**, apportant ainsi un **rôle nouveau à l'OGM, celui de soutien à la gestion**. Le PATLY vise un objectif de **gestion conservatoire** du TLY à travers le principe que sa conservation passe par celle de **ses habitats**. Cette gestion conservatoire s'appuie sur la contribution de **tous les acteurs** susceptibles d'intervenir sur les habitats et la problématisation place le PATLY dans une perspective de **développement durable des territoires, pour concilier ces différents enjeux**.

« Il s'agit [...] de jeter les bases d'un équilibre durable entre la préservation de ce patrimoine naturel remarquable, le maintien de l'exploitation pastorale et le développement des activités touristiques. » (DREAL, 2013).

En outre, le PATLY annonce une volonté de **participation** de l'ensemble des acteurs dans sa mise en place et sa mise en œuvre.

Plus précisément, la problématisation intéresse de manière différente chaque acteur. Il s'agit, selon Y. Magnani de « trouver une ligne directrice, [...] d'arriver à convaincre tout le monde de travailler dans la même direction, alors que chacun a sa propre politique, ses propres programmes, priorités, etc. ».

---

<sup>2</sup> Remarque. On peut toutefois noter dès à présent que Yann Magnani n'a pas toujours répondu à l'ensemble des critères permettant de maintenir le lien entre les acteurs impliqués dans le projet. Le PATLY a subi une crise de gouvernance en 2012 (avec le départ de Yann Magnani et le changement de poste de l'animatrice du PATLY) qui semble en partie provenir d'un défaut de transparence, avec la non explicitation de certains choix, comme par exemple le bricolage financier et administratif visant à maintenir un animateur stable du PATLY, qui a abouti à une perte de confiance voire un sentiment de trahison de certains membres de l'OGM.

Ainsi, dans le cas des domaines skiables de France, l'intérêt initial est de construire une méthode et des connaissances à mobiliser lors des projets d'aménagement par exemple.

« Une attente qu'on avait exprimée au départ d'ailleurs. En disant, ce plan d'action, ok mais il faut qu'à la fin, on arrive à donner une boîte à outils et un mode opératoire aux exploitants, finalement, pour pouvoir faire des choses. Et je trouve que le résultat est probant »

Dans celui du monde pastoral, l'intérêt portera plutôt sur la capacité du PATLY à répondre aux contraintes des agriculteurs par rapport aux principes d'éco-conditionnalité sur certains financements par exemple.

Enfin, **l'effet fédérateur du PATLY** tient non seulement aux qualités du médiateur initial et de la problématisation effectuée mais également **au TLY** lui-même. Une majorité d'acteur souligne en effet que leur implication dans le PATLY est beaucoup plus importante que ce qu'elle devrait être en regard de leur intérêt direct. Leur relation à cet oiseau leur fait mettre de côté un esprit purement comptable de leurs intérêts. Ainsi, ils citent un ensemble d'attributs qui donnent une place particulière à l'animal (sa beauté, son aspect patrimonial, l'émotion qu'il suscite, etc.).

« Parce que le coq c'est d'abord, c'est un oiseau emblématique de la montagne »

« Mais par contre ça passionne. Ce qui est paradoxal, c'est que ce n'est pas une espèce qui présente des enjeux [...] pour la pérennité et la gestion durable de la forêt mais par contre, les agents sont extrêmement intéressés par le devenir de l'espèce [...]; ils aiment beaucoup participer aux opérations de dénombrement ou de suivi »

## b. Les effets de la problématisation

### Innovation sociale

La problématisation effectuée autour du PATLY a créé de **l'innovation sociale**, en mettant en lien des acteurs qui ne se connaissaient pas, voire étaient en conflit. Cet effet social du PATLY est un résultat positif notoire dont il est important de prendre la mesure et qui, nous y reviendrons, a des conséquences positives au-delà du TLY, sur la gestion des territoires.

Ces nouveaux liens sociaux se déclinent selon un degré plus ou moins important de collaboration.

Le côtoiement dans les comités de pilotage a permis de mettre à mal les stéréotypes pour privilégier des **interrelations individuelles**. Nous avons montré que la « coprésence » permet d'individualiser l'adversaire que l'on a tendance à caricaturer<sup>3</sup>. Cette individualisation permet dans certains cas de mieux comprendre les logiques et les contraintes des uns et des autres et finalement d'instaurer un dialogue plus constructif. Ici, elle a permis de dialoguer voire de travailler ensemble à des projets communs.

« Pour pas vous le cacher, au début, cela a été compliqué, parce que les premières réunions on se regardait en chien de faïence. Enfin nous, on était les vilains aménageurs de la montagne. »

« C'est ça que ça a vraiment apporté : une démarche, des outils reconnus, un partage de l'information, un langage commun et puis vraiment cette habitude de travailler ensemble qu'on n'avait pas forcément avant. Donc rien que pour ça, c'est positif. On n'a pas sauvé le tétras mais rien que pour avoir créé cette dynamique de réseau, je pense que c'est positif. »

Dans cette perspective, les **relations de travail instaurées avec DSF** constituent une réussite inattendue et saluée par tous les membres interrogés.

### Deux remarques importantes au sujet des porte-parole

- D'une part, si les porte-parole ont appris à se connaître et ont évolué dans leur perception des autres acteurs, grâce à leur côtoiement régulier, la question se pose du **passage aux acteurs représentés** par ces porte-parole. Or, des travaux précédents ont montré l'importance du rôle d'acteurs intermédiaires, de **médiateurs locaux** qui traduisent dans la pratique et sur

---

<sup>3</sup> Mounet C., 2007, « Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et "vivre ensemble" autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises, Th. de doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble I

le terrain la problématisation « théorique »<sup>4</sup>, ici, les ententes effectuées entre porte-parole. Ces médiateurs locaux peuvent avoir différents statuts mais ils présentent les mêmes qualités que le médiateur principal : ils doivent être légitimes auprès des acteurs locaux et recueillir leur confiance. Ils montrent une capacité à traduire la problématisation localement et à l'adapter au contexte.

- D'autre part, dans ce passage aux acteurs représentés, risquent **d'émerger des problématiques évacuées par les porte-parole** qui, pour instaurer un compromis entre les membres du PATLY, ont parfois dû s'éloigner des acteurs qu'ils représentent. Si certaines dimensions apparaissent dans des controverses (voir ci-dessous la place de la chasse du TLY par exemple), d'autres ont été évacuées par souci de compromis mais restent d'actualité pour les acteurs représentés (voir par exemple la question de la prédation).

Aujourd'hui, ces liens innovants sont stabilisés et acquis, au point qu'ils sont parfois mobilisés dans d'autres contextes et problématiques (voir partie [V](#)).

Mais le PATLY n'est pas toujours parvenu à créer des liens apaisés entre les acteurs. D'une part, la coprésence peut parfois amener à une exacerbation des conflits<sup>5</sup>. D'autre part, le dialogue avec les **représentants élus**, portant l'argumentaire de leur camp dans un conflit, est souvent moins aisé qu'avec les **acteurs techniciens** qui sont confrontés à l'obligation de faire ensemble<sup>6</sup>.

Par exemple, le PATLY n'a ainsi pas réussi, pour l'instant, à dépasser les clivages entre certains acteurs du monde de la chasse et du monde de la protection de la nature.

« C'est vrai qu'il y a aussi deux niveaux au niveau du dialogue du monde la chasse et du monde naturaliste : j'ai l'impression qu'il y a un niveau politique où, là, c'est assez frontal et un niveau technique où concrètement, là, c'est plus ouvert, on discute de technicien à technicien et ça se passe plus facilement. »

---

<sup>4</sup> Mounet C., 2007, « Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et "vivre ensemble" autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises, Th. de doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble I.

<sup>5</sup> Caron A. et Torre A., 2006, « Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité », *Développement durable et territoire*, dossier 7 : « Proximité et environnement », mis en ligne 10 mai 2006, URL : <http://developpementdurable.revues.org/document2641.html>

<sup>6</sup> Mounet C., 2008, « Vivre avec des animaux "à problème". Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises », *Revue de géographie alpine*, tome 96, n°3, pp. 55-64.

## Structuration du réseau

La structuration du réseau n'est pas uniforme et l'on peut distinguer des acteurs selon leur rôle et les liens qui les situent dans le réseau.

### *Centralité des acteurs*

La problématisation initiale, portant sur l'importance de la conservation des habitats, a induit une structuration particulière du réseau. Ainsi, certaines méthodes comme les diagnostics habitats sont devenues des éléments clés du réseau. **L'élaboration de ces diagnostics représente** d'ailleurs aux yeux de tous les acteurs interrogés **une réussite du PATLY**.

« Ces deux outils de diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, pour moi c'était les deux mamelles du PATLY. »

« L'outil diagnostic est un merveilleux outil pour permettre aux différents acteurs de parler d'un territoire avec une base de compréhension commune. »

Nous savons que **la centralité** d'un acteur dans un réseau peut être définie par trois aspects : le nombre de connexions entre acteurs ; la proximité entre les acteurs ; l'intermédiarité des acteurs, c'est-à-dire la capacité des acteurs à constituer des intermédiaires entre les différents éléments et acteurs du réseau<sup>7</sup>.

Ceci permet de repérer deux conséquences de **l'importance de méthodes** comme les diagnostics sur la structuration du collectif.

- D'une part, les acteurs doivent être formés à ces diagnostics pour acquérir une place dans le collectif.
- D'autre part, les acteurs qui gèrent ces diagnostics et forment à ces diagnostics gagnent en centralité sur le principe d'intermédiarité.

De manière plus générale, il serait nécessaire d'établir une cartographie plus fine des relations entre les acteurs mais les entretiens menés montrent déjà que certains acteurs ont une place importante dans le réseau par leur **statut officiel dans la gouvernance** (exemple : maître d'œuvre et maître d'ouvrage) tandis que d'autres acteurs sont importants parce que **centraux dans le réseau** (exemple : les fédérations de chasse qui sont très connectées avec un certain nombre d'acteurs ou les acteurs gérant les diagnostics qui prennent une place d'intermédiarité).

A l'inverse, la problématisation a peine à impliquer certains acteurs qui sont peu connectés et peuvent être considérés comme des acteurs « **périphériques** » (par exemple, pour des raisons différentes, le domaine forestier, les acteurs des alpes du sud et dans une moindre mesure les associations de protection de la nature).

---

<sup>7</sup> Lisa Haye, 2012, « Les loisirs motorisés hors route. Conflits, controverse et réseaux d'actants », Th. De doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble I.

### *Une différence dans l'appropriation du PATLY et de ses méthodes*

Une partition semble s'opérer entre des acteurs selon leur manière de percevoir les méthodes développées ou les liens établis dans le PATLY. Se dessinent ainsi un premier **regroupement d'acteurs, composé principalement d'acteurs spécialistes du TLY, engagés dans l'OGM et le PATLY et un second regroupement d'acteurs, non spécialistes du TLY, engagés seulement dans le PATLY et plutôt gestionnaires**. Les premiers, appréhendent le PATLY et ses méthodes comme quelque chose en perpétuel mouvement / en train de se construire et donc modifiable (ce sont des connaissances en cours d'acquisition ; les méthodes sont à ajuster). A l'inverse, les seconds prennent le PATLY et ses méthodes de manière plus figée. D'une part, ils appréhendent les méthodes telles que les diagnostics d'habitat comme des « boîtes à outils » auxquels, certes, ils ont participé mais qui sont aujourd'hui naturalisées et en quelque sorte « figées ». D'autre part, ils n'ont pas une vision toujours très claire du lien entre les projets qu'ils mènent et le PATLY (par exemple quels apports du PATLY pour des acteurs qui sont déjà impliqués dans Agrifaune ?), des détails de la gouvernance menée au sein du PATLY. Par exemple, la « crise » traversée en 2012 avec le départ de Yann Magnani et le changement d'animateur, n'a pas réellement été perçue par ces acteurs, contrairement aux premiers qui ont été fortement ébranlés par cet épisode. Cette distance peut s'expliquer notamment par l'appréhension du PATLY comme fournisseur de « boîte à outils », par l'éloignement de ces acteurs du centre des décisions et/ou par un moindre lien à la seule problématisation du PATLY chez des acteurs déjà engagés sur des projets pré-existants ou co-existants (comme les espaces protégés ou les acteurs impliqués dans Agrifaune, etc.).

### *Des liens plus ou moins porteurs de la problématisation*

Plusieurs facteurs interviennent enfin dans la stabilisation du réseau et/ou l'efficacité de diffusion de la problématisation. La stabilité du réseau dépend entre autres de la capacité de l'acteur médiateur à pérenniser les moyens qu'il met en œuvre pour diffuser la problématisation.

Tout d'abord, **la stabilité du poste d'animateur** du PATLY, qui serait garant de cette problématisation, était un critère primordial pour Yann Magnani. La succession de contrats temporaires pour animer le PATLY est regretté par certains acteurs, parmi ceux impliqués aux prémices du projet.

Ensuite, nous l'avons évoqué précédemment, la présence d'un **relais local** permettant de traduire en pratique et sur le terrain la problématisation théorique est indispensable pour que celle-ci diffuse. L'organisation des acteurs et des institutions « gestionnaires » des espaces naturels joue également un rôle : la problématisation est facilitée lorsque des **moyens humains et financiers** sont mobilisables. Ainsi, une différence apparaît

entre les espaces de nature ordinaire et ceux de nature remarquable (Natura 2000, parcs nationaux, etc.). Ces derniers disposent d'un certain nombre de dispositifs financiers (MAET, financement propre aux espaces protégés, etc.) ainsi que d'un personnel suffisant pour assurer une animation et un contrôle de la gestion pastorale réguliers facilitant la diffusion de la problématisation. A l'inverse, l'absence de ces moyens pérennes dans les espaces de nature ordinaire freine l'extension du PATLY. Pour exemple, sur la période 2009-2014, seules 4 MAET « gestion pastorale » ont pu être mises en place. L'arrêt des moyens alloués au programme Agrifaune (par le biais de fonds FEADER) risque en effet de compromettre la dynamique fragile lancée sur ces espaces de nature ordinaire.

Une différence apparaît également en fonction **du pouvoir d'organisation des institutions** auxquelles sont rattachés les acteurs. Contrairement au monde pastoral, la structuration et l'organisation hiérarchique des domaines skiables facilitent a priori le travail de diffusion de la problématisation. D'une part, les domaines skiables disposent d'une chambre professionnelle, Domaines Skiables de France, qui représente plus de 90% des domaines skiables de France. A l'inverse, le Service d'Utilité Agricole à Compétence Interdépartementale (SUACI), qui est la structure régionale du monde pastoral des Alpes du Nord n'a pas le même pouvoir de rassemblement de la profession agricole.

« Chaque département a sa structure (agricole) différente et il faut s'adapter à ce qu'il est possible de faire dans chaque département. »

D'autre part, l'engagement d'un directeur de station dans le PATLY a des conséquences potentiellement plus larges spatialement, temporellement et en moyens humains que l'engagement d'un berger ou d'un éleveur sur son unité pastorale.

Dans le cas du monde pastoral, l'équilibre est en outre précaire, avec le changement potentiel des acteurs avec lesquels le travail est accompli. La citation ci-dessous, autour du programme agrifaune, montre toute la difficulté du passage des porte-parole aux acteurs représentés.

« Des fois ça s'arrête parce que le berger qui était motivé s'en va et l'éleveur s'en fiche. Ou alors l'éleveur change. Parce que les structures pastorales, c'est très mouvant, ça se transforme, ça passe en GAEC, c'est revendu, etc. Et alors il faut tout recommencer. Par exemple, sur un alpage, on s'est investi pendant 5 ans, la structure pastorale a changé [...] ; il a fallu absolument tout remettre en place. Alors, certes, on avait les cartes, on savait où étaient les oiseaux, etc., mais il faut recommencer à convaincre tout le monde, et recommencer à monter les dossiers. »

Enfin, la problématisation autour du PATLY, comme toute problématisation, est **concurrentée par d'autres projets**. En particulier, la diffusion de la problématisation n'est pas de la même efficacité lorsque des intérêts financiers ou des contraintes réglementaires viennent concurrencer ou au contraire appuyer le PATLY.

Nous retrouvons cette concurrence dans le cas de l'ONF, par exemple, qui poursuit d'autres objectifs prioritaires.

« Le tétras en tant qu'espèce n'est pas une espèce à enjeu pour l'ONF. C'est-à-dire qu'on ne se désintéresse pas du tétras mais notre souci, actuellement, est d'assurer la pérennité de la forêt publique. »

Ou de manière différente, cette problématique se retrouve chez des acteurs qui ne parviennent pas à suivre, pratiquement, le rythme imposé par l'investissement dans le PATLY. C'est le cas des acteurs qui s'investissent à titre bénévole, en dehors de leur travail.

« Est-ce que la logistique d'un plan d'action avec ce que cela implique en termes de réunions, d'horaires, etc. est compatible avec ces gens-là qui ont des activités bénévoles ? Pendant la journée, à ces horaires-là, ils ont un travail salarié. Pour les récupérer, [...] il faudrait leur fournir un truc clé en main sur lequel ils se sentent concernés, je pense »

A l'inverse, l'implication de DSF dans le PATLY est facilitée par la perspective de gagner en efficacité dans la rédaction des études d'impact qui constituent une obligation réglementaire dans toute demande d'aménagement sur un domaine skiable.

### c. En guise de conclusion intermédiaire

La problématisation menée autour du PATLY a relié des acteurs de manière innovante, en rassemblant un ensemble d'acteurs hétérogènes, aux intérêts multiples, sociaux, économiques et biologiques. Toutefois, la problématisation n'a pas engagé les acteurs de manière homogène et alors que certains acteurs se révèlent être centraux, d'autres sont intégrés dans le réseau avec plus de distance ou de manière périphérique. De nombreux facteurs apparaissent dans cette capacité (et les difficultés) à diffuser la problématisation et stabiliser le collectif.

#### Remarques.

De manière plus générale, il est important d'attirer l'attention sur l'originalité de ce PA par rapport au schéma classique des plans d'action. Classiquement, le Muséum National d'Histoire Naturelle fournit une liste d'espèces protégées dont la conservation est problématique. Le Ministère en charge de l'environnement élabore alors un plan national d'action qui sera coordonné par une DREAL et piloté généralement par une association de protection de l'environnement naturaliste.

Or, le **caractère original et innovant de ce PA** tient ici à plusieurs éléments.

- Il relève d'une **construction ascendante**, c'est-à-dire qu'il émane d'une initiative locale qui s'est ensuite développée pour inclure l'ensemble des aires de répartition nationale de l'oiseau.
- Il concerne une espèce qui n'est pas protégée et qui est **chassable**. Il s'agit d'un animal qui ne pose a priori **pas de problèmes** (comme les animaux prédateurs / déprédateurs) et qui constitue une espèce **patrimoniale** pour plusieurs types d'acteurs (il est rare qu'un animal soit patrimonial à la fois pour le monde de la chasse et celui de la protection de l'environnement).
- La grande majorité des acteurs spécialistes de l'animal et des porteurs d'actions sont issus du **monde de la chasse**. Ce faisant, la partition entre nature ordinaire et remarquable (dont la gestion est habituellement répartie entre respectivement le monde de la chasse et le monde de la protection de l'environnement) est bouleversée par ce « soutien populaire » des chasseurs.
- L'implication **d'acteurs non spécialistes** de l'animal dans un PA est notable, comme celle d'acteurs usagers / aménageurs de **la nature ordinaire**.
- La mobilisation de **financements** de différentes sources, non dédiées spécifiquement à la protection de l'environnement.

Au final, ce PA utilise l'outil classique des « plans nationaux d'action » en inventant des nouveaux cadres inhabituels et innovants.

## II. Une perte de la problématisation

Le PATLY a subi une crise de gouvernance en 2012 se traduisant par le départ du traducteur initial, Yann Magnani et celui d'Estelle Lauer de sa place d'animatrice du PATLY. Ce changement a eu pour conséquence l'arrivée d'un nouveau « traducteur » Marc Montadert, après une année vacante et une succession d'animateurs du PATLY. Ces évolutions ont eu des conséquences sur la problématisation portée.

La problématisation initiale attribuait au PATLY l'objectif d'une gestion conservatoire du TLY, dans une visée durable et participative avec la conciliation des intérêts des différents acteurs des territoires. Le secrétariat scientifique et technique de l'OGM semble aujourd'hui tourné essentiellement vers l'acquisition des connaissances scientifiques sur le TLY. Ce faisant, il **s'est départi de son rôle « politique »** et avance ses intérêts en tant qu'acteur du PATLY, au même titre que d'autres acteurs du PATLY (et donc non plus en tant qu'acteur médiateur). La politique est entendue dans son sens premier, comme la définition du vivre ensemble ou du faire ensemble (c'est-à-dire, ici, la formulation du projet commun qui rassemble les acteurs).

La conséquence de cette évolution est que **chacun tend à revenir à ses intérêts particuliers, sans être réuni par une problématisation commune supérieure**. Pour ne donner qu'un exemple, la cellule scientifique et technique de l'OGM se focalise sur l'acquisition des connaissances biologiques, les fédérations départementales de chasse et gestionnaires / aménageurs de l'espace sur le développement durable des territoires, certains représentants des associations de protection de la nature sur la conservation de la biodiversité. En l'absence de cette problématisation, une des conséquences potentielles est de créer des coopérations conflictuelles voire des mini-réseaux accolés, fonctionnant selon leur propre logique.

En outre, ces divers intérêts se fondent sur des **valeurs et/ou des référentiels différents** qui peuvent de nouveau réapparaître alors qu'ils avaient été « laissés de côté » pour avancer ensemble dans le PATLY.

Ainsi, ces acteurs se réfèrent à des **éthiques environnementales** variées, positionnant de manière différente l'homme dans l'environnement. Par exemple, les éthiques anthropocentrées considérant l'homme au centre de l'intérêt dans la protection de l'environnement s'opposent aux éthiques écocentrées qui prennent l'homme comme un élément parmi d'autres, pris dans un système.

Les valeurs peuvent également diverger, avec par exemple des valeurs civiques (importance du collectif), domestiques (importance de la relation interpersonnelle), scientifiques (importance de la rigueur et de l'efficacité) ou encore inspirées (importance de l'esthétique, des éléments environnementaux indépendamment de leur valeur).

Aujourd'hui, en l'absence de problématisation, les liens construits se perpétuent en s'appuyant notamment **sur les méthodes** développées dans ce premier PATLY. La question de savoir jusqu'où cette situation peut tenir est entière. Mais une difficulté supplémentaire provient de la **remise en question actuelle d'une partie des méthodes** (par exemple, le plan d'échantillonnage des sites prospectés) qui sont les seuls liants actuels. L'absence de problématisation accompagnant ces évolutions de méthodes risque de se traduire par une perte de confiance des acteurs engagés dans le PATLY.

L'absence de formulation du projet commun engendre une émergence de **certains malentendus sur l'objectif du PATLY** qui avaient pu être étouffés par la problématisation initiale. Si une reformulation commune de la problématisation apparaît nécessaire pour les acteurs et dans cette perspective, il est important de bien saisir les contours de ce malentendu. Quel est le but du PATLY et de la conservation du TLY ? On peut dénombrer a minima les différentes conceptions suivantes.

- Préservation du TLY
- Préservation de son habitat
- Préservation de la biodiversité (TLY comme espèce parapluie)
- Préservation d'une espèce porte drapeau? (c'est-à-dire d'une espèce emblématique qui permet de mobiliser les acteurs sur l'environnement, les effets recherchés concernant la conservation de la biodiversité en général)
- Développement durable des territoires

Par exemple, parmi l'ensemble de ces conceptions, certains acteurs considèrent que le PATLY s'est trop focalisé sur le TLY. De manière générale, est pointée l'absence de vision systémique ou territoriale de la gestion qui permet de prendre en compte d'autres espèces (comme le lagopède) ou d'autres contraintes.

« On n'a pas de stratégie pour cette ouverture de milieu, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'état des lieux préalables pour connaître la biodiversité existante. Parce qu'on est centré exclusivement Tétrasyre. On n'est pas centré biodiversité. Pour faire un bilan, un état des lieux, il peut y avoir des insectes, il peut y avoir des plantes, etc. On ne fait pas cet état des lieux, et du coup, c'est toujours très difficile scientifiquement de se centrer sur une seule espèce, de ne pas avoir, un petit peu, cette vision plus large. »

En outre, il est à noter que la présence d'acteurs engagés dans le PATLY et d'autres dans le PATLY et l'OGM complexifie la situation. Au sein du PATLY, peuvent également **entrer en jeu des relations entre les membres de l'OGM**, sur l'organisation de cette association avec la manière dont les données sont gérées (récoltées comment, par qui et dans quel but) et dont les rôles des membres sont définis (quels rôles, quelle reconnaissance, etc.).

Remarque sur le fait que le secrétariat scientifique et technique de l'OGM semble s'être aujourd'hui départi de son rôle politique, entendu au sens de la définition du projet commun, du vivre-ensemble et du faire-ensemble.

De par son statut d'animateur du PATLY, la position du secrétariat peut amener, sans forcément le vouloir, le risque **de confondre science et politique** et, finalement, de ne donner le pouvoir qu'aux « sciences ». Car la politique ne peut pas se contenter du seul point de vue scientifique, dans la situation d'incertitude et de science « en train de se faire » qui caractérise le champ de recherche et d'action sur le TLY. Si le PATLY souhaite rester un réseau hybride, fait de savoirs scientifiques et praticiens, il faut être capable de maintenir cette richesse en donnant aussi la voix aux savoirs et vécus praticiens, dont peut par ailleurs dépendre la pérennité de ce « soutien populaire » original.

« Ce plan a été construit avec l'ensemble des acteurs socio-professionnels, des instances institutionnelles et des associations régionales et départementales. Nombreux sont ceux qui ont pu ainsi lui faire bénéficier de leur perception et de leur savoir »

Si l'objectif est de rassembler et de ne pas multiplier des « mini réseaux » avec leurs propres logiques dans le prochain PATLY, il semble important qu'une politique soit de nouveau impulsée dans le PATLY, avec une clarification des rôles des uns et des autres.

En outre, il apparaît nécessaire de **porter une problématisation spécifique sur le PATLY**, distincte de celle qui porte l'OGM.

Enfin, la **stabilité d'emploi de l'animateur du PATLY** semble être particulièrement importante pour pérenniser et capitaliser les acquis du PATLY.

### III. Des acteurs périphériques

Certains acteurs sont impliqués dans le PATLY mais y sont restés « périphériques » pour diverses raisons. Nous aborderons ici trois acteurs et les trois types de raisons associées : les APN, les Alpes du Sud et le domaine forestier.

#### a. Des acteurs « protecteurs de la nature »

Certains acteurs du monde des associations de protection de la nature n'adhèrent pas totalement à la problématisation initiale et tentent de la reformuler vers une posture plus proche de la leur.

Leur posture s'appuie sur le **positionnement éthique ou de principe** qu'il n'est pas envisageable d'établir un PA sur une espèce chassée. Plus précisément, ces acteurs considèrent que, même si la chasse représente un impact minime sur la conservation du TLY par rapport à la disparition ou la destruction des habitats, c'est un facteur sur lequel les acteurs peuvent agir et que l'on peut et doit éliminer.

Les valeurs ou les éthiques de référence semblent plutôt s'appuyer sur une conception de la nature coupée de la culture. Ces acteurs promeuvent en effet la conservation du TLY et avec lui de la biodiversité parfois en opposition à ce qui relève plutôt d'une gestion durable des territoires avec la conciliation des intérêts sociaux, économiques et écologiques.

Cette posture éthique est prolongée par un **positionnement pragmatique** définissant le but et les moyens du PATLY. D'une part, ces acteurs souhaitent que l'objectif du PATLY dépasse la stabilisation des populations de TLY en visant son augmentation. Cet objectif passe par la limitation voire l'interdiction de la chasse. Mais d'autre part, toutes les méthodes ne sont pas bonnes pour atteindre l'objectif et doivent être balancées en regard de la biodiversité en général. La réouverture des milieux est ainsi parfois mise en question, ces acteurs doutant de la pérennité des activités humaines qui permettent le maintien de ces habitats.

« A quoi cela sert de ré-ouvrir des milieux qui vont peut-être se refermer dans 10 ans ? Parce que, de toute façon, les activités humaines ne se redévelopperont peut-être pas. Et finalement, est-ce qu'il ne faut pas suivre cette évolution naturelle qui va amener un nouveau cortège faunistique, floristique ? »

Si les acteurs sont périphériques car ils n'adhèrent pas complètement à la problématisation initiale, ils le sont également par le **nombre réduit de liens** qui les attachent au réseau d'acteurs du PATLY. En outre, les actions qu'ils portent sont classées parmi celles dont la **priorité est basse**.

Ces acteurs sont donc **en recherche de reconnaissance et de pouvoir** au sein du réseau comme en dehors.

Les relations instaurées dans le PATLY avec le monde de la chasse relèvent ainsi plutôt

de la coopération conflictuelle, voire, en dehors du PATLY, du conflit avec le recours au tribunal administratif sur la chasse au TLY ou la volonté de mise en place de réseau concurrent à l'OGM. A ce titre, il est intéressant de constater que les valeurs de ces deux mondes induit une appréhension différente de ces actions externes au PATLY. Les attaques au tribunal administratif vont à l'encontre des valeurs domestiques (avec notamment la fidélité aux relations interpersonnelles) du monde de la chasse, qui les perçoit comme une trahison. A l'inverse, les valeurs inspirées que l'on peut retrouver dans le monde de la protection de la nature prônent notamment l'anti-utilitarisme, appliqué à l'environnement.

Enfin, à la recherche de pouvoir, ces acteurs tentent de **porter une problématisation concurrente reformulant la place de la chasse au TLY et orientant le débat sur des aspects scientifiques et techniques**<sup>8</sup>. Cette problématisation concurrente parvient à diffuser auprès de certains acteurs comme les gestionnaires d'espaces protégés ou d'autres acteurs qui contraignent leurs activités pour limiter leurs impacts sur l'oiseau et son habitat. Ces acteurs porte-parole restent mobilisés autour de la problématisation initiale, en considérant que l'impact de la chasse au TLY est minime en regard de l'importance de l'investissement du monde de la chasse pour la conservation de cette espèce. Mais ils sont parfois confrontés à la difficulté à faire entendre cette posture aux acteurs qu'ils représentent. Un acteur dit ainsi qu'« en terme de cohérence vis à vis des autres acteurs, [interdire la chasse] pourrait aider à leur adhésion », tandis qu'un autre reste persuadé que cela condamnerait le PATLY, en éliminant « la force de frappe » des chasseurs.

De manière plus générale, la majorité des acteurs regrette les débats et controverses autour de la chasse qui **pèsent sur le collectif** et prennent une place démesurée, compromettant parfois l'avancement des actions collectives. Non traitée voire devenue « taboue » parce que relevant d'un dissensus, cette question **gagnerait à être réglée pour ne pas réapparaître** dans le prochain PATLY.

« Une fois qu'on aura redéfini le dispositif plan de chasse qui est en cours de route, il faut qu'on tourne la page là-dessus et qu'on arrête de discuter pour... pour les, je ne sais pas combien, deux ou trois cents tétras lyres qui sont tués chaque année. »

---

<sup>8</sup> Il faut remarquer à ce sujet que si cette focalisation sur les aspects scientifiques et techniques a permis de faire avancer certains points, elle porte aussi le risque d'une conception uniquement scientifique du collectif, alors que la spécificité de ce réseau est, nous l'avons évoqué plus haut, son caractère hybride avec l'engagement de scientifiques comme de praticiens spécialistes ou non du TLY et la prise en compte des différentes formes de savoirs et d'expériences.

## b. Les acteurs des Alpes du Sud marquent les difficultés de rallongement du réseau.

Les premiers constats sur l'engagement des Alpes du Sud montrent des difficultés de rallongement du réseau. Le PATLY n'est pas parvenu à créer de nouvelles relations entre les acteurs de cette entité géographique, ou à transformer des relations pré-existantes. Aujourd'hui, un acteur interrogé ne voit pas la plus value de ce PATLY.

Il faut tout d'abord rappeler le caractère récent de l'implication des Alpes du Sud dans le PATLY qui peut expliquer les difficultés actuelles.

Différentes raisons peuvent néanmoins être avancées. Il s'agit là d'hypothèses, qu'il faudra explorer plus finement avec les acteurs concernés.

L'extension du PATLY aux Alpes du Sud s'est effectuée après le départ du traducteur initial et dans un contexte de perte de problématisation, comme cela a été évoqué précédemment. **L'absence de problématisation** pour intéresser les acteurs des Alpes du Sud constitue un facteur important dans cette situation. En particulier, la démarche participative du PATLY ne semble pas leur avoir été explicitée. Au contraire, les acquis et le fonctionnement du PATLY actuel leur ont été présentés, pour leur proposer d'y adhérer, **sans envisager de réelle co-construction**. En outre, en l'absence de problématisation, ce sont les méthodes qui ont été chargées de créer du lien. Or, les méthodes telles que les diagnostics d'habitat ont été établies et validées dans les Alpes du Nord. Les acteurs des Alpes du Sud semblent les avoir perçues comme stabilisées, définitives et donc comme **imposées** de la part des acteurs des Alpes du Nord. Sans objectiver cette situation, ces derniers ont finalement marginalisé et rendu périphériques les acteurs des Alpes du Sud en ne leur permettant pas de rentrer dans le processus de construction.

« En PACA, on leur a un peu imposé quelque chose en demandant à la région et à la DREAL de faire un effort financier pour financer l'animateur, en plus les réunions, etc. Les acteurs n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble. Et du coup, on leur a imposé un truc en leur disant "voilà, ça doit être ça". Et bien, le résultat, la mayonnaise n'a pas forcément pris. »

En outre, **le fonctionnement et les spécificités** du PATLY n'ont pas été totalement appréhendés par ces acteurs. Induits en erreur par le format classique des plans d'actions, certains acteurs pensaient pouvoir bénéficier de financements spécifiquement attribués au TLY.

« Globalement je pense qu'il y a des partenaires qui ont peut-être été un peu parachutés dans ce plan d'action et qui n'ont pas forcément compris l'intérêt, parce que ça ne génère pas forcément non plus de financement complémentaire. Le gros point qui me remonte des Alpes du Sud c'est : « de toute façon, sans argent ce plan d'actions ne va pas servir à grand-chose » ».

Pour d'autres, l'organisation reste imprécise.

« Il a fallu recontacter certains partenaires pour leur demander s'ils souhaitaient être pilotes. "Pilote, mais ça veut dire quoi ? Qu'est-ce que ça va me demander comme investissement, etc. ?". Donc, effectivement, j'ai l'impression que dans les Alpes du Sud c'est moins clair pour tout le monde, leur rôle est moins clairement défini. »

**L'absence de coprésence** avec les acteurs des Alpes du Sud au sein du PATLY n'a pas permis de mettre en place une réelle dynamique. L'éloignement géographique est, à ce titre, un obstacle à l'organisation de réunions régulières.

« Dans les Alpes du Nord, les structures, on travaille sur le TLY depuis le début de l'OGM. C'est surtout des structures Alpes du Nord qui sont mobilisées dans l'OGM. Donc tout le monde se connaissait, il y avait une dynamique, une volonté de partir là-dessus. En PACA, tu n'avais pas la même dynamique. »

**La cartographie des zones prioritaires et secondaires** pour la conservation du TLY pourrait amener les acteurs des Alpes du Sud à considérer leur rôle comme moins prioritaire que celui des Alpes du Nord.

L'absence **d'action fédératrice** peut également être un frein à la création de liens. Alors que la réouverture des milieux permet d'agir ensemble dans les Alpes du Nord, la nécessité d'abstention d'action dans les espaces pastoraux des Alpes du Sud n'aide pas à créer une dynamique coopérative et fédératrice.

D'autres éléments montrent les spécificités des Alpes du Sud et les problèmes que cela peut poser dans leur intégration dans le PATLY actuel. L'élaboration du nouveau plan d'actions pourrait être ainsi l'occasion de le co-construire avec les acteurs des Alpes du Sud. On peut supposer que la rencontre régulière de ces différents acteurs (la « coprésence ») permettra une meilleure intercompréhension, un renforcement des liens et finalement un meilleur attachement des Alpes du Sud au réseau.

Ainsi, certains arguments sont avancés sur la difficulté engendrée par la **focalisation sur le TLY** et rejoignent en ce sens les malentendus exposés précédemment sur l'objectif du PATLY. Par exemple, les préconisations pour la conservation du TLY peuvent aller à l'encontre des mesures prises par les acteurs du pastoralisme dans un contexte de prédation lupine. En outre, le TLY n'a pas bénéficié du **même porte-parole** que dans les Alpes du Nord, promouvant son importance.

« Ce n'était pas forcément une des espèces sur lesquelles ils souhaitaient vraiment travailler. On ne peut pas dire qu'elle soit vraiment chassée en plus en PACA. Ils ont d'autres enjeux. Tu leur parles Bartavelle ils sont partants par exemple, en PACA. Le tétras, bof...Et puis sur le tétras, tu avais Yann qui était basé en Rhône-Alpes qui faisait la dynamique. En PACA, tu as par exemple Ariane qui travaille sur la Bartavelle et qui est basée en PACA. Donc, ils entendent plus parler de bartavelle que de tétras. C'est bête mais c'est important »

Les problématiques semblent être également **spécifiques pour les domaines skiables comme pour les acteurs agricoles** (avec par exemple un attachement moins fort au territoire pour les transhumants) et il apparaît nécessaire d'adapter la problématisation pour qu'elle parvienne à mobiliser ces acteurs. En outre, les **thématiques centrales sont différentes** de celles des Alpes du Nord.

« Ne serait-ce que la convocation des groupes thématiques, c'est assez drôle parce que je me suis rendu compte que les premiers à se manifester, quelques minutes après le lancement de l'annonce pour le groupe pastoralisme forêt, c'était plein de partenaires des Alpes du Sud. Et dans les Alpes du Nord, ça avait été plutôt l'inverse, avec plein de réponses sur groupes tourisme, communication. Donc voilà, les enjeux ne sont pas tout à fait les mêmes »

Enfin, les habitudes de travail semblent être également différentes entre ces deux entités spatiales. Dès leur entrée dans le PATLY, les Alpes du Sud ont revendiqué l'utilisation des **outils réglementaires et financiers** pour inciter à modifier les pratiques autour du TLY, respectivement auprès des domaines skiables et du monde agricole.

### c. La forêt

Le PATLY n'a pas réussi à impliquer le domaine forestier à la hauteur de ce qui était espéré initialement. Le TLY ne constitue pas une espèce « à problème » (comme les cervidés) pour les acteurs forestiers dans les Alpes du Nord et n'est donc pas au centre de leurs préoccupations. En outre, le TLY ne se situe pas dans des espaces où l'exploitation forestière est importante et impactante.

« On a quand même de bonnes raisons de penser que la gestion forestière n'a pas un impact énorme sur le tétras, parce que globalement le TLY est sur une zone de combat, justement là où les enjeux de production ne sont pas énormes. De plus, plus on est haut, moins on a de route forestière pour aller chercher les bois et donc moins on va intervenir. Donc très certainement les zones de présence de tétras en forêt ou en zone de combat sont des zones dans lesquelles on intervient extrêmement peu. »

Certains acteurs pensent que cette thématique pourrait être **abandonnée** au profit d'autres actions.

« Je lance ça comme ça, mais est-ce que, justement, la gestion forestière qu'on évoquait tout à l'heure est vraiment un sujet ? Est-ce que c'est le sujet prioritaire ? Et finalement, est-ce que les moyens qu'on a mis là-dessus il ne faut pas les basculer ailleurs ? ».

Au contraire, un acteur envisage des solutions pour impliquer spécifiquement la gestion forestière dans les Alpes du Nord sur les zones de combat. Certains acteurs espèrent

également que l'entrée des Alpes du Sud dans le PATLY permettra **d'impliquer plus fortement le domaine forestier** (cf. partie sur les Alpes du Sud : la forêt constitue un enjeu pour le TLY dans cette entité géographique).

#### IV. Le PATLY au-delà du PATLY

Les entretiens montrent que le PATLY déborde du seul rôle de la conservation du TLY et constitue une scène pour de multiples enjeux.

Tout d'abord, la spécificité du TLY, qui est un animal emblématique mais ne posant pas de problèmes a priori (de prédation ou déprédation), permet de **créer une scène d'interconnaissance et d'apaisement** entre des acteurs qui interagissent à propos d'autres dossiers plus conflictuels, comme ceux portant sur les animaux « à problème » (loups par exemple). L'interconnaissance permise par le TLY fait alors office de facilitateur dans d'autres scènes de confrontation.

« Le plan tétras lyre c'était une petite enceinte un peu... privilégiée, sur laquelle chacun pouvait discuter peut-être un peu plus librement, apprendre à se connaître, exposer ses positions sans suivre vraiment la direction politique qu'il y avait derrière. Je pense qu'il faut que ça perdure »

« Le TLY est un objet commun à tous qui rassemble. En le mettant au centre de la scène, ça nous permet de discuter et de régler plein de problèmes »

A l'inverse, le PATLY n'est pas parvenu à réduire certains conflits, en particulier entre le monde de la chasse et de la protection de la nature. Il est, au contraire, parfois utilisé par le monde de la protection de la nature comme « **scène de bataille** » pour faire avancer ses idées.

La stabilisation et la durabilité des liens créés au sein du PATLY transforment également ce réseau **en scène de « préparation de nouveaux projets »**.

Pour ne donner qu'un exemple, alors que les relations entre le monde de la chasse et du pastoralisme étaient conflictuelles en Isère, car empreintes de mécontentement sur les contraintes et les besoins des uns et des autres, le PATLY a permis la mise en place d'une collaboration entre ces acteurs autour du TLY mais également au-delà, sur des enjeux autour du développement durable des territoires.

« Je suis très fier d'un truc, c'est que deux acteurs ruraux, la fédération des alpages de l'Isère et la fédération des chasseurs de l'Isère, ont cette longueur d'avance dans la mise en œuvre d'espaces de concertation, sur des sujets compliqués. »

Nous l'avons évoqué plus haut, le PATLY peut également être **une scène de discussion et de négociation sur les relations entre les membres de l'OGM**. Pour ces derniers, le PATLY peut être pris comme une expérimentation et une illustration de ce que ces acteurs font ensemble au sein de l'OGM. Quelques questionnements peuvent être cités ici, sans être exhaustifs.

- Quel est le rôle des membres de l'OGM et quelle est la relation entre le secrétariat scientifique et technique de l'OGM et ses membres ?
- Quels sont les différents intérêts au sein de cette association ?
- Quelle reconnaissance des savoirs scientifiques et des savoirs praticiens ?
- Quelle utilité des données recueillies (pour qui, pour quoi, à quelle échelle) ?

## V. Perspectives

Plusieurs manières d'envisager le prochain PATLY se dessinent. Certains considèrent qu'il faut se concentrer sur « ce qui n'a pas marché » (APN, forêt, intégration des Alpes du Sud) alors que d'autres considèrent qu'il faut perdurer ce qui a bien fonctionné.

Dans tous les cas, l'idée générale est qu'au vu des moyens humains et financiers, il faut faire des choix entre les actions et les **prioriser**.

La question du **passage aux acteurs représentés** et la nécessité de trouver des **relais locaux** représentent également un objectif du prochain PATLY pour certains acteurs.

Enfin, la question de **l'évaluation** de l'efficacité du PATLY revient régulièrement avec à la fois des positionnements différents sur ce que l'on doit évaluer (effet sur le TLY seul, sur la biodiversité, sur les territoires ?), comment (à quelle échelle) et dans quel but.

Certains acteurs rappellent à ce titre que les TLY ne réagissent pas forcément de manière prévisible et attendre une réponse directe du TLY aux actions sur l'habitat risque d'être aléatoire voire problématique.

« On est sur du vivant donc, de toute façon, tu ne peux pas faire du 0 ou du 1. Et malheureusement, on a des gens à qui on a financé des choses et les tétras sont allés nicher chez le voisin. Et on avait tout fait pour eux, ils avaient leur bon habitat, la bonne zone de défense ; et bien, ils ont préféré aller nicher chez le voisin. Mais ça... »

Il nous semble qu'à l'analyse de ce réseau, **les objectifs poursuivis étant multidimensionnels** (biologiques, sociaux et économiques), **l'évaluation du PATLY pourrait refléter cette richesse**. Se focaliser seulement sur la réponse du TLY limiterait la prise en compte de l'ensemble des effets biologiques, sociaux et économiques de ce plan d'actions. Dans tous les cas, **la définition du périmètre de l'évaluation est intrinsèquement liée à celle de la problématisation**, de la formulation de la question commune qui réunit l'ensemble des acteurs et fait sens pour eux.